

(ii) For each  $n$  we consider the circle  $x^2 + y^2 = R_n^2$  where

$$R_n^2 = 16n^6 + 4n^4 + 4n^2 + 1.$$

We can see that

$$\begin{aligned} 16n^6 + 4n^4 + 4n^2 + 1 &= (4n^3 - 1)^2 + (2n^2 + 2n)^2 \\ &= (4n^3)^2 + (2n^2 + 1)^2 = (4n^3 + 1)^2 + (2n^2 - 2n)^2. \end{aligned}$$

The three lattice points

$$(4n^3 - 1, 2n^2 + 2n), \quad (4n^3, 2n^2 + 1), \quad (4n^3 + 1, 2n^2 - 2n)$$

are on an arc of length

$$\begin{aligned} R_n \left\{ \arctan \frac{2n^2 + 2n}{4n^3 - 1} - \arctan \frac{2n^2 - 2n}{4n^3 + 1} \right\} &= R_n \arctan \frac{16n^4 + 4n^2}{16n^6 + 4n^4 - 4n^2 - 1} \\ &= 2\sqrt[3]{2} R_n^{1/3} + o(1) \end{aligned}$$

and the theorem follows.

#### References

- [1] J. Cilleruelo and A. Córdoba, *Trigonometric polynomials and lattice points*, Proc. Amer. Math. Soc., to appear.  
 [2] A. Zygmund, *A Cantor-Lebesgue theorem for double trigonometric series*, Studia Math. 43 (1972), 173-178.

DEPARTAMENTO DE MATEMÁTICAS  
 UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE MADRID  
 28049 Madrid, España

Received on 17.5.1990  
 and in revised form on 27.7.1990

(2048)

## Sur une classe d'extensions non ramifiées

par

A. MOVAHHEDI (Limoges)

Soient  $K$  un corps de nombres,  $\theta$  un élément primitif de  $K$  sur  $\mathbf{Q}$ :  $K = \mathbf{Q}(\theta)$ . Notons  $\varphi$  le polynôme minimal de  $\theta$  sur  $\mathbf{Q}$ . Supposons que le corps  $L$  de décomposition de  $\varphi$  soit une  $S_n$ -extension <sup>(1)</sup> de  $\mathbf{Q}$ . Alors Elstrodt, Grunewald et Mennicke [1] ont montré que si le discriminant  $D(\varphi)$  du polynôme  $\varphi$  est sans facteur carré, la  $A_n$ -extension <sup>(2)</sup>  $L/\mathbf{Q}(\sqrt{D(\varphi)})$  est non ramifiée en toutes les places finies. Yamamura [7] et Osada [4] ont généralisé ce résultat en montrant que la condition "le groupe de Galois  $G(L/\mathbf{Q})$  est  $S_n$ " est une conséquence de l'hypothèse " $D(\varphi)$  est sans facteur carré". Enfin Nakagawa [3] a obtenu le même résultat en remplaçant l'hypothèse " $D(\varphi)$  est sans facteur carré" par l'hypothèse moins forte "le discriminant  $D_{K/\mathbf{Q}}$  de l'extension  $K/\mathbf{Q}$  est sans facteur carré", en retrouvant ainsi un théorème de Scholz [5] datant de 1937. Notre but est de généraliser ce résultat. Nous remarquons en particulier que, contrairement à ce que pourraient laisser penser les articles cités ci-dessus, le problème de la non-ramification de  $L/\mathbf{Q}(\sqrt{D(\varphi)})$  est largement indépendant du groupe de Galois de  $L/\mathbf{Q}$ .

L'auteur remercie F. Laubie pour son aide dans la réalisation de ce travail.

Fixons d'abord quelques notations. Soient  $k$  un corps de nombres et  $K$  une extension finie de  $k$  de degré  $n$ . Soit  $\{b_i\}_{1 \leq i \leq n}$  une base de  $K/k$ . Le discriminant de cette base est un élément non nul de  $k$  dont la classe modulo  $k^{*2}$  est indépendante du choix de la base choisie. Ceci nous fournit donc une extension quadratique ou triviale  $F$  de  $k$  contenue dans la clôture normale  $L$  de  $K$  sur  $k$ .

Pour un idéal premier  $\mathfrak{q}$  de  $K$ , on écrit  $\mathfrak{q} = \mathfrak{p}_1^{e_1} \dots \mathfrak{p}_g^{e_g}$  la décomposition de  $\mathfrak{q}$  en produit de puissance d'idéaux premiers  $\mathfrak{p}_i$  de  $K$  deux à deux distincts. On note  $f_i$  le degré résiduel de  $\mathfrak{p}_i$  de sorte qu'on a  $n = \sum_{i=1}^g e_i f_i$ .

THÉORÈME 1. *Supposons  $F \neq k$  et  $\mathfrak{q}$  ramifié dans  $K/k$ .*

1) *Dans le cas où  $\mathfrak{q}$  ne divise pas 2, pour que l'extension  $L/F$  soit non*

<sup>(1)</sup> Par  $S_n$ -extension nous entendons une extension galoisienne dont le groupe de Galois est le groupe symétrique  $S_n$  de degré  $n$ .

<sup>(2)</sup>  $A_n$  est le sous-groupe alterné de  $S_n$ .

ramifiée en  $\mathfrak{q}$  il faut et il suffit que la valuation  $\mathfrak{q}$ -adique  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k})$  du discriminant  $D_{K/k}$  soit un entier impair égal à la somme  $\sum_{e_i \text{ pair}} f_i$ .

2) Dans le cas où  $\mathfrak{q}$  divise 2, et où  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k})$  est un entier impair, pour que l'extension  $L/F$  soit non ramifiée en  $\mathfrak{q}$  il faut qu'on ait

$$v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}) = (2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1) \sum_{e_i \text{ pair}} f_i.$$

(Cette condition étant également suffisante lorsque  $K$  contient  $F$ .)

**Démonstration.** L'extension  $L/F$  est non ramifiée en  $\mathfrak{q}$  si et seulement s'il en est de même de l'extension  $KF/F$ . En effet, dans le cas  $F \not\subset K$ , le corps  $L$  est la clôture normale de  $KF$  sur  $F$ ; et dans le cas contraire ( $F \subset K$ ),  $F$  est contenu dans chaque conjugué  $K'$  de  $K$  sur  $k$  et les extensions  $K'/F$  et  $K/F$  sont ramifiées ou non ramifiées simultanément.

Supposons que  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k})$  soit un entier impair. Le corps  $F$  peut alors s'écrire  $F = K(\sqrt{\delta})$ , où  $\delta$  est un élément sans facteur carré de  $K$  de valuation  $\mathfrak{q}$ -adique 1. Notons  $\mathfrak{p}$  l'idéal premier de  $F$  au-dessus de  $\mathfrak{q}$ . Nous avons  $\mathfrak{q} = \mathfrak{p}^2$  dans  $F$ . L'anneau des entiers du complété de  $F$  en  $\mathfrak{p}$ , considéré comme algèbre sur l'anneau des entiers du complété de  $k$  en  $\mathfrak{q}$ , est engendré par  $\sqrt{\delta}$  ([6], ch. III, § 6, lemme 3). D'où

$$v_{\mathfrak{q}}(D_{F/k}) = v_{\mathfrak{q}}(4\delta) = 2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1.$$

Considérons d'abord le cas  $F \not\subset K$ . Supposons que l'extension  $KF/F$  soit non ramifiée en  $\mathfrak{q}$ . Alors chaque  $e_i$  est inférieur ou égal à 2, et de plus les idéaux premiers  $\mathfrak{p}_i$  de  $K$  au-dessus de  $\mathfrak{q}$  pour lesquels  $e_i$  vaut 2 ne se ramifient pas dans le composé  $KF$ . Donc les  $\mathfrak{p}_i$  avec  $e_i = 1$  sont exactement les diviseurs de  $\mathfrak{q}$  qui se ramifient dans  $KF/K$ . D'où

$$v_{\mathfrak{q}}(N_{K/k}(D_{KF/K})) = \sum_{e_i=1} f_i v_{\mathfrak{p}_i}(D_{KF/K}),$$

où  $N_{K/k}$  désigne la norme relative de l'extension  $K/k$ . Or, pour tout  $i$  avec  $e_i = 1$ , nous avons

$$v_{\mathfrak{p}_i}(D_{KF/K}) = 2v_{\mathfrak{p}_i}(2) + 1 = 2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1$$

comme pour l'extension  $F/k$ , d'où

$$v_{\mathfrak{q}}(N_{K/k}(D_{KF/K})) = \sum_{e_i=1} (2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1) f_i.$$

D'autre part la formule de transitivité du discriminant ([6], ch. III, § 4, prop. 8) nous donne

$$v_{\mathfrak{q}}(N_{F/k}(D_{KF/F})) + v_{\mathfrak{q}}(D_{F/k}^n) = v_{\mathfrak{q}}(N_{K/k}(D_{KF/K})) + v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}^2),$$

soit

$$n(2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1) = \sum_{e_i=1} (2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1) f_i + 2v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}),$$

soit encore

$$2v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}) = (2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1) \left( n - \sum_{e_i=1} f_i \right) = (2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1) \sum_{e_i=2} 2f_i.$$

Finalement on obtient

$$v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}) = (2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1) \sum_{e_i \text{ pair}} f_i.$$

Réciproquement, supposons que  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k})$  soit un entier impair égal à  $\sum_{e_i \text{ pair}} f_i$ , et que  $\mathfrak{q}$  ne divise pas 2. Partons de l'inégalité  $n \geq \sum_{e_i \text{ impair}} f_i + 2 \sum_{e_i \text{ pair}} f_i$ . Par la théorie de Kummer les idéaux  $\mathfrak{p}_i$  de  $K$  au-dessus de  $\mathfrak{q}$  qui se ramifient dans l'extension quadratique  $KF/K$  sont exactement ceux dont l'indice de ramification  $e_i$  est impair. D'où  $v_{\mathfrak{q}}(N_{K/k}(D_{KF/K})) = \sum_{e_i \text{ impair}} f_i$ . L'inégalité précédente s'écrit donc  $n \geq v_{\mathfrak{q}}(N_{K/k}(D_{KF/K})) + 2v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k})$ . Comme de plus  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k})$  est supposé impair, on a  $v_{\mathfrak{q}}(D_{F/k}) = 1$ . Ainsi en appliquant deux fois la formule de transitivité du discriminant on obtient

$$v_{\mathfrak{q}}(N_{F/k}(D_{KF/F})) = v_{\mathfrak{q}}(N_{K/k}(D_{KF/K})) + v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}^2) - v_{\mathfrak{q}}(D_{F/k}^n) \leq 0,$$

ce qui signifie bien que  $KF/F$  est non ramifiée en  $\mathfrak{q}$ .

Considérons maintenant le cas  $F \subset K$ . Comme  $\mathfrak{q}$  divise  $D_{K/k}$ , pour que l'extension  $K/F$  soit non ramifiée en  $\mathfrak{q}$  il faut et il suffit que  $\mathfrak{q}$  se ramifie dans  $F$ , et que pour tout  $i$ , on ait  $e_i = 2$ . Si  $\mathfrak{q}$  ne divise pas 2, cette dernière condition équivaut à  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k})$  est un entier impair égal à  $\sum_{e_i \text{ pair}} f_i$ . Si  $\mathfrak{q}$  divise 2, alors puisque par hypothèse  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k})$  est impair,  $v_{\mathfrak{q}}(D_{F/k}) = 2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1$ . Donc pour que  $K/F$  soit non ramifiée en  $\mathfrak{q}$  il faut et il suffit que l'on ait

$$v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}) = \frac{n}{2} v_{\mathfrak{q}}(D_{F/k}) = (2v_{\mathfrak{q}}(2) + 1) \sum_{e_i \text{ pair}} f_i.$$

**EXEMPLE.** Soient  $k = \mathcal{Q}(\sqrt{79})$  et  $K = H(\theta)$ , où  $H$  est le corps de classes de Hilbert de  $k$ , et où  $\theta$  est une racine du polynôme  $X^3 + X + 1$ . Alors  $D_{K/k} = \mathfrak{q}^3$ , où  $\mathfrak{q}$  est l'idéal premier de  $k$  au-dessus de 31. De plus, la décomposition de  $\mathfrak{q}$  dans  $K$  est donnée par  $\mathfrak{q} = \mathfrak{p}_1^2 \mathfrak{p}_2^2 \mathfrak{p}_3^2 \mathfrak{p}_4 \mathfrak{p}_5 \mathfrak{p}_6$  avec  $f_i = 1$  pour  $i = 1, 2, 3, \dots, 6$ . Ainsi la clôture normale  $L = k(\sqrt{-31})$  de  $K$  sur  $k$  est une extension abélienne non ramifiée de  $F = k(\sqrt{-31})$  de degré 9.

Indépendamment du résultat précédent concernant la non ramification de l'extension  $L/F$ , on peut se demander s'il existe des conditions suffisantes portant sur le discriminant  $D_{K/k}$  pour que le groupe de Galois  $G(L/k)$  soit le groupe symétrique  $S_n$  tout entier.

**THÉORÈME 2.** *Supposons qu'il n'y a pas de corps entre  $K$  et  $k$ , et qu'il existe un idéal premier  $\mathfrak{q}$  de  $K$  vérifiant  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}) = 1$ . Alors le groupe de Galois  $G(L/k)$  est égal à  $S_n$ .*

**Démonstration.** Soit  $\theta$  un élément primitif de  $K$  sur  $k$ :  $K = k(\theta)$ . Désignons par  $\varphi(X)$  le polynôme minimal de  $\theta$  sur  $k$ . Soient  $\theta_1 = \theta, \theta_2, \dots, \theta_n$

les conjugués de  $\theta$  sur  $k$ :  $L = k(\theta_1, \dots, \theta_n)$ . Le groupe de Galois  $G = G(L/k)$  est ainsi un groupe de permutations transitif de degré  $n$ . Soit  $\mathfrak{P}$  un idéal premier de  $L$  ramifié dans  $L/k$ . Notons  $\mathfrak{p}$  (resp.  $\mathfrak{q}$ ) la trace de cet idéal premier sur  $K$  (resp.  $k$ ):  $\mathfrak{p} = \mathfrak{P} \cap K$  et  $\mathfrak{q} = \mathfrak{P} \cap k$ . Si  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}) = 1$ , alors la décomposition de  $\mathfrak{q}$  en produit d'idéaux premiers (deux à deux distincts) de  $K$  est de la forme  $\mathfrak{q} = \mathfrak{p}_1^2 \mathfrak{p}_2 \dots \mathfrak{p}_g$ . Quitte à remplacer  $\mathfrak{P}$  par l'un de ses conjugués on peut supposer que  $\mathfrak{p}_1 = \mathfrak{p}$ . Chacun des  $\mathfrak{p}_i$  correspond à un facteur irréductible du polynôme  $\varphi(X)$  regardé dans l'anneau  $k_{\mathfrak{q}}[X]$ :  $\varphi(X) = \varphi_1(X)\varphi_2(X) \dots \varphi_g(X)$ , où  $\varphi_1(X)$  est le polynôme minimal de  $\theta \in K_{\mathfrak{p}_1}$  sur  $k_{\mathfrak{q}}$ . Comme les  $\varphi_i(X)$  pour  $i \geq 2$  fournissent des extensions non ramifiées de  $k_{\mathfrak{q}}$ , le groupe d'inertie de  $\mathfrak{P}$  dans  $L/k$  est un groupe d'ordre deux (= degré de  $\varphi_1(X)$ ) engendré par la transposition définie par les deux racines du polynôme  $\varphi_1(X)$ . Nous venons ainsi de voir que sous l'hypothèse  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}) = 1$ , le groupe de Galois  $G(L/k)$  contient une transposition.

Par ailleurs, l'hypothèse "Il n'y a pas de corps entre  $K$  et  $k$ " équivaut à "le groupe  $G(L/K)$  d'isotropie de  $\theta$  dans  $G$  est un sous-groupe maximal de  $G$ ". Or  $G$  étant transitif, cette dernière propriété équivaut à la primitivité de  $G$ . Ainsi, sous les hypothèses du théorème 2, le groupe  $G$  est un groupe primitif contenant une transposition. Le théorème 2 découle alors du résultat suivant dû à C. Jordan ([2], Théorèmes sur les groupes primitifs, pp. 285–286):

Soit  $G$  un groupe primitif de degré  $n$ . Si  $G$  contient une transposition, alors  $G$  est le groupe symétrique  $S_n$  tout entier.

EXEMPLES. 1. Soient  $n \leq p$  deux nombres premiers. Alors le groupe de Galois du polynôme  $\varphi(X) = X^n + X^2 + p$  est le groupe symétrique  $S_n$ . En effet, le discriminant du polynôme  $\varphi$  est  $D(\varphi) = (-1)^{(n-1)/2} p(n^n p^{n-2} + 4(n-2)^{n-2})$ , de sorte que  $v_p(D(\varphi)) = 1$ . Comme de plus  $\varphi$  est un polynôme irréductible de degré premier, le théorème précédent s'applique.

2. Soit  $\varphi(X) = X^{2n} + X^2 + p$ , où  $p$  est un nombre premier impair ne divisant pas  $n-1$ . Alors  $\varphi$  est un polynôme irréductible de discriminant  $D(\varphi) = (-1)^n 2^{2n} p [n^n p^{n-1} + (-1)^{n-1} (n-1)^{n-1}]^2$ . Donc  $v_p(D(\varphi)) = 1$ . Cet exemple montre que dans le théorème précédent la condition  $v_{\mathfrak{q}}(D_K) = 1$ , pour un idéal premier  $\mathfrak{q}$  de  $k$ , n'entraîne pas qu'il n'y a pas de corps entre  $K$  et  $k$ .

3. Soit  $\varphi(X) = X^5 - 10X^3 - 5X^2 + 5X - 1$ . Alors  $\varphi(X)$  est un polynôme irréductible sur  $\mathcal{Q}$  avec  $D(\varphi) = 2^2 5^5 17^2$ . Soit  $K := \mathcal{Q}(\theta)$  où  $\theta$  est une racine de  $\varphi$ . Alors 5 se ramifie totalement dans  $K$ , de sorte que  $v_5(D_{K/\mathcal{Q}}) = 5$ . Par ailleurs, puisque  $\varphi(X)$  est, modulo 11, le produit de deux polynômes irréductibles de degré 2 et 3 respectivement:  $\varphi(X) \equiv (X^2 + 9)(X^3 + 3X + 6)$ , le groupe de Galois de  $\varphi$  est le groupe symétrique  $S_5$ . Cet exemple montre que la réciproque du théorème 2 est fautive.

En combinant les résultats précédents, on obtient immédiatement le

THÉORÈME 3. *Supposons que*

(i) *Il n'y a pas de corps entre  $K$  et  $k$ .*

(ii) *Il existe  $\mathfrak{q}$  idéal premier de  $k$  avec  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k}) = 1$ .*

(iii)  *$D_{K/k}$  est premier à 2 et pour tout idéal premier  $\mathfrak{q}$  divisant  $D_{K/k}$ ,  $v_{\mathfrak{q}}(D_{K/k})$  est un entier impair égal à la somme  $\sum_{e_i \text{ pair}} f_i$ .*

*Alors, il vient  $G(L/k) \simeq S_n$ , et  $L/F$  est une  $A_n$ -extension non ramifiée en toutes les places finies.*

EXEMPLE. Soit  $k = \mathcal{Q}(\mu_5)$  le corps obtenu en adjoignant à  $\mathcal{Q}$  les racines 5<sup>èmes</sup> de l'unité. Soit  $K = k(\theta)$  où  $\theta$  est une racine du polynôme  $\varphi(X) = X^7 + X^4 + 2X^3 + 2X^2 + X + 2$ . Le discriminant  $D_{K/k}$  de l'extension  $K/k$  est l'idéal de  $k$  engendré par l'entier  $d = 3^3 \cdot 7 \cdot 241 \cdot 2447$ . On voit sans difficulté que les hypothèses du théorème 3 sont vérifiées. Donc le groupe de Galois du corps  $L$  des racines du polynôme  $\varphi$  sur  $\mathcal{Q}(\mu_5)$  est le groupe symétrique  $S_7$ , et  $L$  est une  $A_7$ -extension non ramifiée de  $\mathcal{Q}(\mu_5, \sqrt{-d})$ .

Du théorème précédent, on tire sans difficulté le corollaire suivant (dû à Scholz [5]):

COROLLAIRE. *Prenons  $k = \mathcal{Q}$ . Supposons que  $D_{K/k}$  soit sans facteur carré. Alors il suit  $G(L/k) \simeq S_n$ , et  $L/F$  est une  $A_n$ -extension non ramifiée en les places finies.*

#### Références

- [1] J. Elstrodt, F. Grunewald and J. Mennicke; *On unramified  $A_n$ -extensions of quadratic number fields*, Glasgow Math. J. 27(1985), 31–37.
- [2] C. Jordan, *Oeuvres*, Tome I, Gauthier-Villars, Paris 1961.
- [3] J. Nakagawa, *On the Galois group of a number field with square free discriminant*, Comment. Math. Univ. St. Paul 37(1)(1988), 95–98.
- [4] H. Osada, *The Galois groups of the polynomials  $X^n + aX^1 + b$* , J. Number Theory 25(1987), 230–238.
- [5] A. Scholz, *Lösung der Aufgabe 208*, Jahresber. Deutsch. Math.-Verein. 47(1937), 47.
- [6] J. P. Serre, *Corps locaux*, 2<sup>ème</sup> édition, Hermann, Paris 1968.
- [7] K. Yamamura, *On unramified Galois extensions of real quadratic number fields*, Osaka J. Math. 23(1986), 471–478.

FACULTÉ DES SCIENCES  
DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES  
123, Av. Albert Thomas  
87060 Limoges Cedex  
France

Reçu le 6.6.1990

(2054)